



Approuvé



**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'école des Cœurs-Vaillants, tenue le mardi 26 septembre 2023, à 19h00, dans la
grande salle de l'école.**

Personnes présentes lors de cette assemblée :

Mylène Renaud, représentante des parents
Émilie Moisan-De Serres, représentante des parents
Mathieu Bujold, représentant des parents
Simon Melançon, représentant au Comité des parents
Marloes Poiesz, représentante des parents
Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant
Marie-Claude Landry, représentante du personnel enseignant
Myriam Martin, représentante du service de garde
Fatiha Benalouache, représentante de soutien
Maude Collin-Lefebvre, représentante des professionnels
Louise Roberge-Lemieux, directrice
Emmanuelle Goyette, directrice adjointe
Andréanne Bergeron, secrétaire

Autres personnes présentes

Brigitte Lachapelle, éducatrice spécialisée de l'École Cœurs-Vaillants
Maëva Piron, parent substitut

Bloc ouverture

1. Ouverture de la séance

Madame Louise Roberge-Lemieux souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et annonce l'ouverture de la séance à 19h03. Elle préside la séance jusqu'à l'élection de la présidence du Conseil d'établissement au point 8 de l'ordre du jour.

2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Louise Roberge-Lemieux informe l'assemblée qu'il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Louise Roberge-Lemieux présente les points à l'ordre du jour.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-01

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Landry et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter l'ordre du jour suivant :

BLOC OUVERTURE

1. *Ouverture de la séance et mot de bienvenue / présentation des membres*
2. *Vérification du quorum*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Adoption du procès-verbal de la séance virtuelle du 24 août 2023*
5. *Formation obligatoire des membres et Dépôt des règles de régie interne du C.É. de l'école des Cœurs-Vaillants*
6. *Invités spéciaux*
7. *Période de questions du public*

BLOC DÉCISION ET CONSULTATION

8. *Élection des officiers du Conseil d'établissement (art.56-58-60)*
9. *Élection des représentants de la communauté (s'il y a lieu) (art.42)*
10. *Dénonciation d'intérêts s'il y a lieu (art. 70)*
11. *Adoption du calendrier des séances (art.67)*
12. *Sorties et Activités éducatives*
13. *Projet spécial en photographie Help Portrait*

BLOC INFORMATION

14. *Intervention du président ou de la présidente*
15. *Informations de la directrice : vie scolaire, activités parascolaires, échéancier des travaux du projet éducatif, etc.*
16. *Rapport du représentant du comité de parents*
17. *Questions des membres*

18. Levée de la séance

4. Adoption du procès-verbal de la séance virtuelle du 24 août 2023

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-02

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Bujold et appuyé par madame Anabel Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal du 24 août 2023.

Le procès-verbal du 24 août 2023 est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

Madame Louise Roberge-Lemieux fait un rapide suivi du procès-verbal. Elle annonce que la policière-école viendra à l'école dans les prochains mois. Elle souligne la participation des parents lors de l'assemblée générale du 20 septembre.

5. Formation obligatoire des membres et Dépôt des règles de régie interne du C.É. de l'école des Cœurs-Vaillants

Les membres du conseil d'établissement devront participer à une formation obligatoire disponible en ligne. Des copies des résumés sont distribuées aux nouveaux parents membres, 2 copies sont à apporter lors de la prochaine séance.

Madame Louise Roberge-Lemieux présente le document des Règles de régie interne, envoyé par courriel avec l'avis de convocation.

Monsieur Mathieu Bujold revient sur l'article d'assiduité aux séances. Il est suggéré de modifier le troisième paragraphe pour « [que]après deux absences consécutives, la présidente ou le président contacte le membre pour vérifier son intérêt à poursuivre son mandat » et de retirer la prise de décision par le Conseil après la 3^e absence.

Mme Mylène Renaud s'interroge à savoir si un membre qui serait dans l'impossibilité de se présenter en salle pour une séance pourrait faire la demande de participer à distance via visioconférence. Mme Renaud précise que cette formule comodale a été expérimentée avec succès par le passé. Mme Roberge-Lemieux répond que cette possibilité est prévue par les règles de régie, en cas de nécessité (ex.: COVID positif ou autres conditions qui demande confinement).

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-03

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Bujold et appuyé par madame Anabel Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter les règles de régie interne du Conseil d'établissement.

Les règles de régie interne sont **ADOPTÉES** à l'unanimité.

6. Invités spéciaux

Madame Brigitte Lachapelle présente le projet photo d'une ancienne enseignante de l'école, madame Élisabeth Morin. Son groupe de photographes participe au projet « Help-portrait ». L'initiative est déjà réalisée à l'échelle mondiale et la candidature de l'École Cœurs-Vaillants a été retenue pour participer au projet. Les photographes réaliseront des portraits de familles dans le besoin le 25 novembre dans le gymnase de l'école. Des bénévoles s'occuperont de la coiffure et du maquillage des membres des familles qui le souhaitent.

Madame Maude Colin-Lefebvre demande comment les familles seront sélectionnées. Madame Brigitte Lachapelle répond que l'école a déjà une liste de familles. Le club de photographes va choisir parmi les familles intéressées et l'invitation sera aussi lancée à la communauté.

7. Période de questions du public

Madame Maëva Piron se questionne sur l'application de l'article 24 des règles de régie interne. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que puisque les règles modifiées ont été adoptées, il faudra laisser le temps aux séances d'être tenues pour voir si ce type de cas survient.

Madame Maëva Piron demande si les parents substitués peuvent donner leurs opinions lors des séances. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que puisqu'ils font partie du public, ils peuvent seulement poser des questions au moment prévu.

Madame Maëva Perron demande si les parents sont sondés sur les fonctionnements du Conseil d'établissement. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'il arrive que le Conseil d'établissement consulte les parents au moyen de sondages (projet éducatif, sorties spéciales, anglais intensif). Le rôle des membres du Conseil d'établissement est de parler au nom des parents pour se prononcer sur les enjeux décisionnels (projet éducatif, budget, grille-matières) et de tenir les parents informés.

Bloc consultation décision

8. Élection des officiers du Conseil d'établissement (art. 56-58-60)

Madame Louise Roberge-Lemieux fait la lecture des règles d'élection. Le Conseil suggère qu'en cas d'égalité lors de l'élection, un tirage au sort soit effectué pour déterminer le candidat élu après deux tours de votes.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-04

IL EST PROPOSÉ par monsieur Simon Melançon et appuyé par madame Mylène Renaud et **RÉSOLU UNANIMEMENT** que les règles régissant le déroulement des élections des parents membres du conseil d'établissement soient les suivantes :

1. *Le président ou la présidente d'élection reçoit toutes les propositions ou tous les intérêts, à tour de rôle, pour chacun des postes en procédant un poste à la fois.*
2. *Après réception de toutes les mises en candidature, la période de mise en candidature est close sur proposition à cet effet adoptée à la majorité des voix des membres présents et ayant droit de vote.*
3. *Le président ou la présidente d'élection demande à chaque candidat(e), dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il ou si elle accepte d'être mis(e) en candidature.*
4. *S'il n'y a qu'un seul candidat, la personne proposée est élue au poste concerné.*
5. *S'il y a plus d'un candidat, un vote est tenu au scrutin secret. Chaque candidat(e) peut alors faire valoir sa candidature en s'exprimant pour un maximum de deux minutes.*
6. *Pour être élu à un poste, un candidat doit recevoir le plus grand nombre de voix des membres présents et ayant droit de vote.*
7. *En cas d'égalité parmi les candidats ayant obtenu le plus de votes, le vote est repris. Si plus d'un tour de scrutin est nécessaire, le candidat ayant reçu le moins de voix est éliminé à chaque tour jusqu'à ce que l'un des candidats reçoive le plus de voix des membres présents et ayant droit de vote.*
8. *Le président ou la présidente d'élection donne, pour chaque tour de scrutin, le résultat des votes pour chaque candidat.*
9. *Le président ou la présidente d'élection n'a pas droit à un vote prépondérant, sauf si la Loi sur l'instruction publique lui en donne un.*
10. *Dès l'élection du président ou de la présidente au Conseil d'établissement, ce dernier ou cette dernière prend le siège du président et il ou elle préside la séance.*
11. *Emmanuelle Goyette et Andréanne Bergeron agissent comme scrutateurs pour le scrutin secret.*
12. *Après l'élection, les scrutateurs détruisent les bulletins de vote.*

Les règles d'élection sont **ADOPTÉES** à l'unanimité.

Madame Louise Roberge-Lemieux se propose comme présidente d'élection.

Madame Louise Roberge-Lemieux agira comme présidente d'élection.

Madame Emmanuelle Goyette et Andréanne Bergeron agiront comme scrutatrices pour les élections.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-05

IL EST PROPOSÉ par madame Émilie Moisan-De Serres et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de président(e) du conseil d'établissement.

L'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de président(e) du conseil d'établissement est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Monsieur Simon Melançon propose madame Mylène Renaud comme présidente du conseil d'établissement. Madame Myriam Martin propose madame Madame Émilie Moisan-De Serres comme présidente. Madame Anabel Bujold propose monsieur Simon Bujold comme président.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-06

IL EST PROPOSÉ par madame Marloes Poiesz et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à la fermeture de la période de mises en candidature pour le poste de président(e) du conseil d'établissement

La clôture de la période de mise en candidature pour le poste de président(e) est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Monsieur Simon Bujold refuse, madame Moisan-De Serres refuse également. Madame Mylène Renaud accepte.

Madame Mylène Renaud est élue par acclamation au poste de présidente du conseil d'établissement.

Élection du vice-président

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-07

IL EST PROPOSÉ par madame Marloes Poiesz **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e) du conseil d'établissement.

L'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e) du conseil d'établissement est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Madame Émilie Moisan-De Serres se présente comme vice-présidente du conseil d'établissement.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-08

IL EST PROPOSÉ par monsieur Simon Melançon et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à la fermeture de la période de mises en candidature pour le poste de vice-président(e) du conseil d'établissement

La clôture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e) est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Madame Émilie Moisan-De Serres est élue par acclamation au poste de vice-présidente du conseil d'établissement.

Élection du trésorier(ère)

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-09

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier(ère) du conseil d'établissement.

L'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier(ère) du conseil d'établissement est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Madame Émilie Moisan-De Serres propose madame Louise Roberge-Lemieux pour le poste à la trésorerie.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-10

IL EST PROPOSÉ par madame Marloes Poiesz et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à la fermeture de la période de mises en candidature pour le poste de trésorier(ère) du conseil d'établissement.

La clôture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier(ère) est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Madame Louise Roberge-Lemieux est élue par acclamation au poste de trésorier(ère) du conseil d'établissement.

9. Élection des représentants de la communauté (s'il y a lieu) (art. 42)

Le représentant de la communauté peut être une personne vivant dans le quartier, qui a à cœur l'école et qui aimerait participer aux échanges et contribuer au conseil. Ça peut être une personne qui n'a pas d'enfant qui fréquente l'école. Il n'y a pas de candidature pour le moment.

10. Dénonciation d'intérêts s'il y a lieu (art. 70) et renseignements personnels

Madame Louise Roberge-Lemieux demande aux membres de remplir une déclaration de dénonciation de conflit d'intérêts et de renseignements personnels. Le document doit être

complété et remis au Centre de services scolaire des Découvreurs. Le document doit être rempli seulement si les membres ont quelque chose à déclarer et les substituts doivent aussi le remplir.

Madame Émilie Moisan-De Serres demande si les membres qui en sont à la deuxième année de leur mandat doivent remplir à nouveau la déclaration. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que si c'est leur cas, il doit être rempli à nouveau.

11. Adoption du calendrier des séances (art. 67)

Les dates suivantes sont proposées :

- Mardi 26 septembre 2023
- Mardi 14 novembre 2023
- Mardi 12 décembre 2023
- Mardi 16 janvier 2024
- Mardi 20 février 2024
- Mardi 26 mars 2024
- Mardi 21 mai 2024
- Mardi 18 juin 2024
- Mardi 27 août 2024

Madame Marie-Claude Landry sera absente et remplacée le 12 décembre. Madame Mylène Renaud se questionne sur l'absence de séance en octobre, tenant compte l'adoption du Projet éducatif à venir.

Madame Louise Roberge-Lemieux répond que le projet peut être adopté en novembre ou en décembre. Celui-ci entrera en vigueur en janvier. Elle ajoute que si le conseil souhaite tenir une séance d'ici novembre, il est possible d'en convoquer une en octobre.

Madame Émilie Moisan-De Serres croit que le comité du projet éducatif pourra compléter ses travaux même si le Conseil d'établissement ne se rencontre pas en octobre. Cela ne surchargera pas le Conseil ni le comité du Projet.

Il est proposé de tenir une rencontre en janvier puisqu'il sera sujet de la grille-matières. La séance aura lieu le 16 janvier, sous réserve d'être annulée s'il n'y a pas assez de contenu à traiter.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-11

IL EST PROPOSÉ par madame Marloes Poiesz et appuyé par monsieur Mathieu Bujold **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le calendrier des séances du Conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants pour l'année 2023-2024 en y ajoutant la date du 16 janvier.

12. Sorties et Activités éducatives

Madame Louise Roberge-Lemieux présente les sorties éducatives pour l'année scolaire 2023-2024. Toutes les sorties présentées respectent le budget et les parents n'ont pas à déboursier de montant de plus. L'école reçoit de l'argent grâce aux mesures gouvernementales.

Monsieur Mathieu Bujold demande ce qui arrivera si les demandes de subvention « Culture à l'école » sont refusées pour les classes de 2^e année. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'une ou deux activités pourront être retranchées, les parents seront informés.

Madame Mylène Renaud demande si le tableau des sorties aurait pu être envoyé en même temps que l'ordre du jour et la convocation, malgré le court délai de remise. Madame Louise Roberge-Lemieux précise que cela n'était pas possible car les documents n'étaient pas tous reçus et questionne si les membres auraient préféré avoir la version projet par courriel après l'avis de convocation même si les délais sont courts. Madame Renaud rectifie en disant qu'elle aurait aimé pouvoir avoir le tableau pour le lire et ainsi se préparer pour la séance. Elle questionne les membres afin de savoir comment composer lorsqu'une telle exception survient. Les membres discutent et expriment leurs préférences. Lorsqu'il n'est pas possible de faire autrement, recevoir les documents en ligne avant la séance semble être une option qui rallie le groupe (même avec un court délai). À ce moment, des copies papier pourraient être disponibles pour les membres.

Monsieur Mathieu Bujold demande si la sortie des finissants serait reconduite cette année. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que l'équipe de 6^e année a bien apprécié l'année passée et qu'il est possible que les enseignantes viennent proposer cette sortie spéciale en cours d'année.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-12

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Bujold et appuyé par madame Émilie Moisan-De Serres et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'autoriser l'utilisation du document pour les sorties scolaires de l'année 2023-2024.

13. Projet spécial en photographie

Le projet a été présenté par madame Brigitte Lachapelle au point 6. Il faut que le conseil se prononce sur la tenue de l'événement à l'école.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-13

IL EST PROPOSÉ par monsieur Simon Melançon et appuyé par madame Marloes Poiesz et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'autoriser la tenue du projet de photographie à l'École des Cœurs-Vaillants le 25 novembre 2023.

Bloc information

14. Intervention du président ou de la présidente

Madame Mylène Renaud se présente et invite les membres à partager leurs commentaires sur le suivi des procédures et l'animation de la séance.

15. Informations de la directrice

Madame Louise Roberge-Lemieux fait un bref retour sur la rentrée scolaire. Dans les prochaines semaines auront lieu la journée de déclaration de clientèle (29 septembre), une journée pédagogique ajoutée puisqu'il y aura une élection partielle dans Jean-Talon (2 octobre) et une représentante de la Caisse Desjardins présentera la caisse scolaire aux élèves du 2^e et 3^e cycle (17 octobre).

Madame Annabelle Lavoie-Santerre, enseignante d'arts plastiques, et ses élèves participeront au mouvement La Grande lessive le 19 octobre. Les œuvres des élèves seront affichées sur une corde à linge attachée devant l'école. Il s'agit d'une installation éphémère vécue au même moment dans le monde. De plus, la Ville de Québec fait des projets culturels dans les parcs, les élèves d'une classe de 3^e année de l'École Cœurs-Vaillants seront accompagnés d'un(e) artiste pour réaliser une œuvre d'art permanente qui sera installée au Parc Raymond-de-Rosa. L'appel d'offre se fera cet automne pour trouver l'artiste, l'activité sera vécue au printemps et à l'automne 2024 et le vernissage aura lieu au printemps 2025.

Madame Emmanuelle Goyette parle de l'offre d'activités parascolaires. Madame Anabel Bujold demande si un service d'aide aux devoirs et leçons sera mis en place cette année. Madame Emmanuelle Goyette répond que ce n'est pas prévu pour le moment, l'année dernière le service était offert à l'hiver. Madame Maude Collin-Lefebvre demande s'il est possible d'accompagner les parents qui ont moins de moyens pour participer aux activités. Madame Emmanuelle Goyette répond que si elle reçoit des demandes, elle peut mettre les parents en contact avec madame Brigitte Lachapelle. Madame Marloes Poiesz demande si la Fondation répond assez rapidement aux demandes pour inscrire les enfants avant la date limite. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que oui, elle peut agir rapidement. Elle est d'accord que les parents doivent savoir à quelle porte frapper pour demander de l'aide.

Madame Mylène Renaud demande s'il est possible de faire la promotion des services de la Fondation des Enfants Découvreurs pour l'aide aux activités parascolaires. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que la fondation a préparé des dépliants pour cette année et que ce sujet sera abordé.

Madame Myriam Martin annonce que l'année commence bien. Le service de garde se serre les coudes et travaille fort.

Madame Anabel annonce que les ailes et les plumes colorées situées devant le secrétariat seront utilisées pour prendre des photos des élèves à la fin des étapes.

Madame Mylène Renaud demande si les enjeux ciblés et les orientations du projet éducatif ont été déterminés. Madame Louise Roberge-Lemieux rappelle que les enjeux ont été déterminés grâce aux sondages envoyé l'année dernière. Le comité de pilotage a discuté des orientations générales, qui se divisent en objectifs. Le conseil d'établissement aura la

présentation de l'état des travaux du Projet éducatif lors de la séance de novembre. Une prochaine rencontre du comité de pilotage aura lieu le 5 octobre. Madame Émilie Moisan-De Serres demande s'il serait nécessaire d'ajouter des nouveaux parents pour les prochaines rencontres du comité du Projet. Madame Louise Roberge-Lemieux invite les nouveaux membres à venir se présenter à la prochaine rencontre du comité. Comme le projet est déjà en route, l'état des travaux leur sera communiqué avant la rencontre.

Madame Mylène Renaud partage que le projet éducatif et son évaluation doivent être partagés aux parents. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que ce volet a été réalisé par le biais des résultats obtenus et des éléments et activités vécues en classe pendant l'année scolaire. Ces documents ont été présentés à l'assemblée générale annuelle de parents.

Monsieur Mathieu Bujold revient sur les discussions sur le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) tenues lors de l'année 2022-2023. Il demande s'il y a eu suite aux éléments identifiés par le Conseil d'établissement. Il se demande ce que le Conseil d'établissement peut faire pour aider l'équipe-école à se sentir bien dans son environnement. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'il y a eu un retour sur le PEVR et la prévention de la rétention du personnel. Elle souhaite répondre aux besoins et demandes du personnel de l'école. À la lumière des données reçues par le Centre de services scolaire des Découvreurs, les écoles du secteur Sainte-Foy vivent une même réalité soit l'accueil fréquent de nouveaux élèves, des situations de dépassements et espaces limités pour le nombre de groupes. Elle précise que le Conseil peut faire valoir la réalité de l'école et constate que cet enjeu est important pour le Conseil.

Madame Anabel Bujold aborde l'environnement physique et le ménage. Madame Louise Roberge-Lemieux partage les enjeux de roulement du personnel pour la conciergerie. Il n'y a pas un concierge à temps plein le soir, mais l'horaire de ménage a été revisité et les commentaires sont positifs depuis le début de l'année. Madame Mylène Renaud se questionne sur la tâche du personnel et son impact sur la rétention du personnel.

Madame Marie-Claude Landry demande si les limites du territoire seront révisées avec la construction de la nouvelle école. Madame Louise Roberge-Lemieux annonce que oui. Monsieur Mathieu Bujold demande s'il y a quelque chose à faire pour manifester ce désir-là au Centre de services scolaire. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que l'École Cœurs-Vaillants avait été ciblée pour un agrandissement, mais le ministère de l'éducation n'a pas retenu l'école. Monsieur Simon Melançon demande si l'école avait eu des explications, ce n'est pas le cas.

16. Rapport du représentant du Conseil au Comité de parents

Il n'y a aucun rapport à faire. Il y aura deux rencontres d'ici la prochaine rencontre du Conseil d'établissement. Madame Mylène Renaud a appris que quelques écoles du Centre de services scolaire des Découvreurs ont pris du retard sur leur projet éducatif. Un état de la situation sera fait à la prochaine rencontre du Comité de parents.

17. Questions des membres

Madame Mylène Renaud demande aux membres quels sont les points qu'ils souhaitent traiter cette année. Par exemple, elle aimerait réfléchir à l'aménagement de la cour d'école à court, moyen et long terme.

Monsieur Mathieu Bujold parle de l'environnement extérieur et de l'espace vélo, il demande quelles seront les prochaines étapes. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'il y a eu une mise à niveau du sol et un réaménagement de l'espace avec l'ajout et le déplacement de rangements. La prochaine étape est le verdissement de l'espace.

Monsieur Mathieu Bujold demande si des activités auront lieu cette année pour la sécurité routière. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que la demande pour le projet de sécurité routière a été faite auprès de la Ville de Québec. Elle ajoute que l'école aimerait vivre une semaine comme l'année dernière avec des ajouts.

Madame Émilie Moisan-De Serres demande si les capsules produites l'année dernière seront envoyées à nouveau. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'elles pourraient être envoyée au début de la brigade scolaire en octobre.

Monsieur Mathieu Bujold demande si la collecte de denrées avec la St-Vincent-de-Paul est reconduite cette année. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'ils n'ont pas encore eu de nouvelles. Elle demande si le Conseil d'établissement appuierait l'initiative si monsieur Girard les contacte avant la prochaine séance. Les membres sont en accord.

Monsieur Mathieu Bujold demande s'il y a quelque chose à faire pour rendre l'espace d'attente du service de garde plus pratique. Il demande si l'espace peut être utilisé pour tenir un projet entrepreneurial de type traiteur ou repas préparés par les élèves. Madame Louise Roberge-Lemieux croit que c'est une réflexion à avoir, mais se questionne sur la capacité à réaliser un tel projet. Madame Myriam Martin partage qu'elle cuisine avec ses groupes de service de garde et qu'un projet de repas prendrait une journée complète à cuisiner par les enfants.

Madame Louise Roberge-Lemieux partage ce que d'autres fondations d'écoles font. Madame Émilie Moisan-De Serres demande si la Fondation des enfants découvreurs pourrait faire une campagne de financement et utiliser cet espace. Monsieur Simon Melançon partage qu'il y a eu des ventes de fromages par le passé. Madame Louise Roberge-Lemieux accueille les idées et les partagera à la Fondation.

18. Levée de la séance

La prochaine séance aura lieu le mardi 14 novembre.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-14

IL EST PROPOSÉ par madame Marloes Poiesz et appuyé par monsieur Mathieu Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de lever la séance à 21h39.

Consultation par courriel – 4 décembre 2023

Deux sorties supplémentaires ont été proposées au Conseil d'établissement par courriel entre la séance de septembre et celle décembre. Les enseignantes du préscolaire proposent une sortie spéciale en fin d'année au camp Saint-François le 14 juin 2024 et celles de 6^e année proposent une sortie pour les finissants sur le bateau Louis-Joliette le 19 juin 2024.

Ces deux projets seront soumis par sondage aux parents pour approbation. Le taux de réponse positive doit être de 75% pour que chaque activité ait lieu.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-15

IL EST PROPOSÉ par madame Anabel Bujold et appuyé par madame Marloes Poiesz et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'autoriser les sorties spéciales du préscolaire et des finissants de 6^e année en juin 2024.

Mylène Renaud
Présidente

Louise Roberge-Lemieux
Directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
CE-24/23-01	2023-09-26	Adoption de l'ordre du jour
CE-24/23-02	2023-09-26	Adoption du procès-verbal du 24 août
CE-24/23-03	2023-09-26	Adoption des règles de régie interne
CE-24/23-04	2023-09-26	Adoption des règles d'élection
CE-24/23-05	2023-09-26	Adoption de l'ouverture de la mise en candidature pour le poste de président(e).
CE-24/23-06	2023-09-26	Adoption de la fermeture de la mise en candidature pour le poste de président(e).
CE-24/23-07	2023-09-26	Adoption de l'ouverture de la mise en candidature pour le poste de vice-président(e).
CE-24/23-08	2023-09-26	Adoption de la fermeture de la mise en candidature pour le poste de vice-président(e).
CE-24/23-09	2023-09-26	Adoption de l'ouverture de la mise en candidature pour le poste de trésorier(ère).
CE-24/23-10	2023-09-26	Adoption de la fermeture de la mise en candidature pour le poste de trésorier(ère).
CE-24/23-11	2023-09-26	Adoption du calendrier des rencontres du Conseil d'établissement de l'École des Cœurs-Vaillants pour l'année 2023-2024.
CE-24/23-12	2023-09-26	Adoption de l'offre de sorties éducatives 2023-2024.
CE-24/23-13	2023-09-26	Autorisation de la tenue du projet de photographie Help-portait le 25 novembre 2023.
CE-24/23-14	2023-09-26	Levée de la séance.
CE-24/23-15	2023-09-26	Autorisation de la consultation aux parents pour les sorties spéciales du préscolaire et de 6 ^e année.